



Le salon Watches and Wonders s'est tenu au printemps, en pleine période d'incertitude liée aux droits de douane. (GENÈVE, 1ER AVRIL 2025/NORA TEYLOUNI/LE TEMPS)

Trajectoire erratique pour les exportations vers les Etats-Unis

ÉCHANGES Le commerce extérieur outre-Atlantique, touché depuis début août par des droits de douane de 39%, a affiché un caractère volatil au troisième trimestre. Le rebond observé en septembre n'a pas suffi à inverser la tendance défavorable

ALEXANDRE BEUCHAT

Le commerce extérieur helvétique n'échappe pas au choc douanier. Entre juillet et septembre, les exportations vers les Etats-Unis ont diminué en termes nominaux de 8,2% par rapport au trimestre précédent, selon les chiffres publiés hier par l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF). La Suisse a cependant limité les dégâts, après la chute de 32,9% des envois vers Washington enregistrée au deuxième trimestre. Les échanges avec les Etats-Unis restent particulièrement volatils en raison des droits de douane américains, qui atteignent désormais 39%: les envois avaient en effet bondi de 31,5% durant le premier trimestre.

Pour l'industrie d'exportation suisse, les mois se suivent, mais ne se ressemblent pas. Les livraisons vers les Etats-Unis ont rebondi de 42,8% en septembre par rapport au mois précédent, après une chute de 22,5% en août et une légère hausse de 0,9% en juillet.

Yo-yo pour l'industrie horlogère

Le secteur horloger illustre particulièrement ces fluctuations. Le mois dernier, les exportations horlogères vers les Etats-Unis ont enregistré une correction spectaculaire de 55,6% sur un an. La branche dans son ensemble a subi une contraction de 3,1% en septembre. «Sans cette évolution attendue mais extraordinaire» du marché américain, les exportations horlogères suisses auraient progressé de 7,8%, explique dans un communiqué la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH).

Les horlogers avaient anticipé la pression douanière exercée par l'administration Trump. Les stocks disponibles avaient donc massivement traversé l'At-

lantique. Sur les neuf premiers mois de l'année, les livraisons de la branche vers les Etats-Unis affichent une hausse de 10,4%. Avec une valeur totale de 3,5 milliards de francs, Washington reste ainsi le principal débouché de l'industrie horlogère helvétique, devant le Japon et la Chine. En septembre, les livraisons vers Pékin ont rebondi de 17,8%. Mais sur les neuf premiers mois de l'année, les envois affichent encore une baisse de 16,3%.

-8,2%

Entre juillet et septembre, les exportations vers les Etats-Unis ont diminué en termes nominaux de 8,2% par rapport au trimestre précédent.

-32,9%

Au deuxième trimestre, les envois suisses vers Washington ont enregistré une chute de 32,9%.

Globalement, le commerce extérieur de la Suisse a continué de subir les effets des droits de douane américains et du ralentissement économique mondial. Les exportations ont reculé au troisième trimestre de 3,9% en termes nominaux à 66,5 milliards de francs. Ce recul intervient après une baisse de 5,2% au deuxième trimestre et une progression de 2,4% durant les trois premiers mois de l'année.

Entre juillet et septembre, les exportations ont été pénalisées par le repli des livraisons de la pharma-chimie (-7,2%), moteur du commerce extérieur de la Suisse. Le secteur des machines et de l'électronique a quant à lui limité les dégâts (-0,5%), tout comme les instruments de précision, qui sont restés stables.

Les importations ont pour leur part fléchi de seulement 0,6% à 56,3 milliards de francs, après une baisse de 6,5% au second trimestre et une hausse de 6,8% sur les trois premiers mois de 2025. Le commerce extérieur helvétique boucle le troisième trimestre sur un excédent commercial de 10,2 milliards de francs.

La semaine passée, le Secrétariat d'Etat à l'économie a nettement abaissé ses prévisions de croissance pour les exportations, les ramenant à 2,2% pour 2025 (contre 3,7% auparavant) et 0,5% pour 2026 (contre 1,6% précédemment) face à des perspectives qui se sont assombries avec les droits de douane américains et le climat d'incertitude persistant. Les experts de la Confédération s'attendent à une croissance économique nettement inférieure à la moyenne en 2025, de 1,3%, suivie d'un fléchissement en 2026, à 0,9%. Les prévisions se fondent sur l'hypothèse que les tarifs resteront à leur niveau actuel.

La Confédération attend un signal de Washington

Parallèlement, les négociations sur le différend douanier se poursuivent entre la Suisse et les Etats-Unis. En marge de la réunion du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale la semaine passée à Washington, la délégation suisse menée par Guy Parmelin s'est entretenue «à différents niveaux» avec des représentants américains.

Interrogé par la RTS, le conseiller fédéral vaudois a précisé que la Confédération «attend un signal des Etats-Unis. C'est aussi pour cela que nous maintenons les contacts, à haut niveau mais aussi au niveau technique, pour être prêts le moment venu en cas de décision du président, puisqu'à la fin, c'est le président des Etats-Unis qui va décider.» La plupart des partenaires commerciaux des Etats-Unis sont actuellement soumis à des droits de douane moins élevés que la Suisse, ce qui réduit la compétitivité des exportateurs helvétiques sur le marché américain. ■

L'euro a atteint son plus bas niveau face au franc

Pouvoir d'achat Notre devise n'a jamais été aussi forte par rapport à la monnaie européenne. Une aubaine pour les consommateurs suisses en Europe.

Fabrice Breithaupt

La nouvelle est bonne pour certains. Très bonne, même. Elle ne pouvait en tout cas pas mieux tomber pour les nombreux touristes suisses qui se trouvent actuellement en déplacement en Europe et pour les travailleurs frontaliers en Suisse qui s'appretent à toucher leur salaire ces tout prochains jours. L'euro a atteint son plus bas niveau historique par rapport au franc.

En effet, ce mardi à 10 h 45, en taux interbancaire (sur les marchés), 1 euro vaut 0,92165 franc. Selon nos informations, c'est du jamais vu depuis le lancement de l'euro fiduciaire (en espèces sonnantes et trébuchantes) le 1^{er} janvier 2002. Le plus bas précédent était à 0,92277 franc pour 1 euro et remontait au 10 avril 2025.

Un record

En sens inverse, le franc a atteint son plus haut niveau historique face à l'euro; 1 franc valant 1,08467 euro à la même heure ce mardi. Dans les bureaux de change, par exemple ceux du réseau Change Migros (Genève et Vaud), le taux public de l'euro (taux de change pour le client final) est de 0,9305 franc pour 1 euro vers 10 h 45 ce mardi aussi. Concrètement, pour 1000 francs, les clients obtiennent près de 1075 euros. Un joli coup de pouce pour le pouvoir d'achat dans les régions frontalieres, en Suisse romande notamment.

Depuis juillet 2022, l'euro n'est plus à parité avec le franc suisse et se trouve sous lui. Avec la guerre en Ukraine et le conflit en Palestine, notre monnaie joue à fond son rôle de valeur refuge en période de troubles et d'incertitudes.

Mais comment expliquer ce nouvel affaissement de l'euro face à au franc? «La raison principale est la crise politique en France (*ndlr: deuxième économie de l'Union européenne*) et le fait que les discussions au parlement sur le budget sont compliquées, ce qui inquiète les investisseurs»,



Avec des francs, consommateurs suisses en Europe et travailleurs frontaliers en Suisse n'ont jamais autant gagné d'euros que depuis ce mardi matin. Lucien Fortunati

explique Nadia Gharbi, économiste senior chez Pictet Wealth Management (célèbre banque privée suisse basée à Genève).

D'autres événements pèsent aussi dans la balance, ajoute la spécialiste: «Au Japon, la politique fiscale expansive de la nouvelle première ministre (*ndlr: Sanae Takaichi, élue ce mardi*) fait réagir les marchés. Tout comme les problèmes de créances douzaines de certaines banques régionales aux États-Unis.»

«Cela va durer»

Pour Nadia Gharbi, la faiblesse de l'euro face au franc, ou inversement la vigueur de la devise helvétique face à la monnaie européenne, «est partie pour durer un certain temps encore». «Le programme d'investissement allemand de 500 milliards d'euros, notamment dans les infrastructures et la Défense, pourrait conduire à une appréciation de l'euro face au franc.» Autrement dit, faire remonter le premier par rapport au second. À voir...

«La raison principale est la crise politique en France et le fait que les discussions au parlement sur le budget sont compliquées, ce qui inquiète les investisseurs.»

Nadia Gharbi
Économiste senior chez
Pictet Wealth Management

Pour rappel, il y a un an, dans nos colonnes, certains analystes prédisaient un euro à 0,90 franc pour la fin de 2025 (on y est presque), puis à 0,85 à la fin de 2026 et à 0,80 à la fin de 2027. Voir à 0,50 d'ici à dix ans. De quoi rendre les consommateurs

suisses et travailleurs frontaliers euphoriques.

Soulignons toutefois qu'un franc fort a aussi son revers de la médaille. D'une part, il impacte négativement les exportations suisses, l'industrie surtout: les produits helvétiques coûtent plus cher à l'étranger et sont moins concurrentiels, menaçant les entreprises exportatrices et leurs emplois.

D'autre part, s'il est «tout bénéf» pour les consommateurs et voyageurs suisses, le franc fort est à double tranchant pour les travailleurs frontaliers en Suisse, en particulier ceux résidant en France. En effet, s'il «booste» leurs salaires, le phénomène augmente mécaniquement les impôts de ceux qui sont imposés en France car exerçant dans des cantons dans lesquels ils ne sont pas prélevés à la source, et il augmente les primes d'assurance maladie de ceux qui sont affiliés à la Sécurité sociale française-CMU, celles-ci étant calculées sur les revenus.

Die Rückzahlung der Corona-Hilfe stockt

70 Prozent der Kredite sind getilgt, 5 Milliarden Franken stehen aber noch aus

CHRISTIN SEVERIN

Während der Corona-Pandemie sprang der Bund den Schweizer Unternehmen schnell und unbürokratisch bei. Hilfskredite wurden ohne lange Prüfungen unkompliziert vergeben. Rund 70 Prozent der Kredite in Höhe von knapp 17 Milliarden Franken wurden bereits per Ende 2024 abbezahlt. Doch nun zeigt sich: In diesem Jahr wollen – oder können – deutlich weniger Unternehmen ihre Schulden zurückzahlen.

In den ersten neun Monaten des laufenden Jahres tilgten Schweizer Unternehmen nur noch Kredite in Höhe von insgesamt knapp 500 Millionen Franken. In den zwölf Monaten des Vorjahrs hatten die Unternehmen 1.046 Milliarden Franken zurückbezahlt. Die Anzahl der zurückbezahlten Kredite liegt in diesem Jahr per Ende September bei 3026 – nach 6731 im Gesamtjahr 2024. Das geht aus aktuellen Daten des Eidgenössischen Departements für Wirtschaft, Bildung und Forschung (WBF) zu den Covid-19-Überbrückungskrediten hervor.

Auch wenn das Jahr noch nicht abgelaufen ist, dürfte der Betrag nicht mehr die Höhe des Vorjahres erreichen. Ein Grund dafür könnte sein, dass die Firmen, die noch Corona-Kredite ausstehen haben, mehr Mühe mit der Rückzahlung haben. Möglicherweise bringt dabei auch der Zollstreit mit den USA mehr Firmen in die Bredouille. Denkbar ist gemäss der Eidgenössischen Finanzkontrolle (EFK) auch, dass die Firmen zuerst andere Kredite mit höheren Zinsen tilgen.

Gastronomen im Rückstand

Per Ende September 2025 haben gemäss den WBF-Daten 59 512 Firmen ihre Corona-Kredite noch nicht zurückbezahlt. Damit sind 5,2 Milliarden Franken ausstehend. Dabei zeigen sich grosse Unterschiede zwischen den Branchen. Im Gesundheitswesen wurden 74 Prozent der an die Branche vergebenen Kredite vollständig zurück-

bezahlt. Deutlich geringer ist der Anteil mit 47 Prozent in der Gastronomie.

Auch im Ausbaugewerbe und im Handel und in der Reparatur von Motorfahrzeugen liegen die Tilgungsquoten mit 50 bzw. 53 Prozent deutlich niedriger. Die Gastronomie, aber auch das Ausbaugewerbe und die Motorfahrzeuggbetriebe sind Branchen mit vergleichsweise tiefen Margen und Gewinnen. Betriebe aus diesen Bereichen dürfen daher grundsätzlich mehr Schwierigkeiten haben, die Kredite abzustottern.

Galgenfrist bis 2031

Noch haben die betroffenen Betriebe eine Schonfrist. Im März 2022 haben die Banken damit begonnen, Rückzahlungen einzufordern. Seither wird der Höchstbetrag, der als Kredit weiterlaufen kann, fortlaufend verringert. Die Restlaufzeit beträgt meist noch vier Jahre, in Härtefällen sechs Jahre, sie dauert also maximal bis 2031.

Gemäss einer neu aufgeschalteten Analyse der EFK hat der Bund seit dem Beginn des Kreditprogramms Bürgschaften über 1294 Millionen Franken honoriert, also an die Banken ausbezahlt. Dieser Betrag ist im Vergleich zum Vorsemester (1167 Millionen Franken) um 127 Millionen Franken angestiegen.

Der Betrag, der trotz Rückzahlungspflicht noch nicht zurückbezahlt wurde, ist gemäss dem Staatssekretariat für Wirtschaft (Seco) auf 68 Millionen Franken (Vorsemester: 50 Millionen Franken) angestiegen.

Im zweiten Semester 2024 wurden bei 142 Unternehmen Dividendenausschüttungen gemeldet, obwohl sie diese nicht hätten vornehmen dürfen. Von den 17 005 Missbrauchs-Verdachtsfällen, die bis 30. Januar 2025 vom Seco behandelt worden sind, wurden insgesamt 13 321 abgeklärt, wovon 81 Prozent zu Korrekturen oder Strafanzeigen führten. Die 4825 zu Strafanzeigen gebrachten Fälle umfassten 507 Millionen Franken. Wie hoch die finanziellen Korrekturen in Fällen ohne Strafanzeigen sind, weist das Seco nicht aus.

Corona-Kredite bleiben liegen

Vollständig zurückbezahlte Kredite nach Jahr

Zahl der Kredite	Durchschnittlich zurückbezahlter Betrag in Franken	Zurückbezahlte Beträge in Franken
2020	8 386	222 955
2021	15 118	211 563
2022	11 568	152 251
2023	12 335	135 838
2024	6 731	155 366
2025	3 026	158 039

La croissance du Moyen-Orient s'est accélérée

CONJONCTURE Malgré les conflits, le PIB de la région est en hausse en 2025, une augmentation qui devrait dépasser les 3% selon le Fonds monétaire international

AFP

La croissance s'est accélérée dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord cette année et devrait dépasser les 3%, malgré l'incertitude mondiale et les conflits dans la région, a révélé un rapport du Fonds monétaire international (FMI) publié hier. «Malgré les chocs qu'on a connus, avec les mesures tarifaires, les tensions géopolitiques, les conflits et la volatilité des prix du pétrole, la croissance est plus forte que l'année dernière, non seulement dans un groupe de pays, mais dans l'ensemble de la région», a souligné le directeur du Fonds pour le Moyen-Orient et l'Asie centrale, Jihad Azour.

Capacité à résister aux chocs géopolitiques

L'institution a présenté hier à Dubaï son dernier rapport sur la région, dans lequel elle prévoit une croissance de 3,3% cette année dans la zone MENA, et 3,7% en 2026, soit 0,7 et 0,3 point de plus respectivement que dans ses précédentes prévisions, datant de mai. Le PIB de la région avait augmenté de 2,1% en 2024.

Les pays du Golfe ont notamment bénéficié de la hausse de la production pétrolière, qui a compensé la baisse des cours, tandis que d'autres ont bénéficié d'un rebond du tourisme, de l'industrie ou de l'agriculture, a expliqué Jihad Azour. «La région a été capable de résister aux chocs géopolitiques majeurs de ces

deux dernières années, y compris les pays voisins de la zone de conflit», comme la Jordanie et l'Egypte, a-t-il souligné en parlant de la guerre entre Israël et le mouvement islamiste palestinien Hamas qui a dévasté la bande de Gaza.

Le cessez-le-feu en cours dans le territoire palestinien «est une avancée importante et bienvenue», mais il est encore trop tôt pour savoir si cela pourrait affecter les perspectives économiques de la région. «L'impact dépendra de la manière dont cette stabilité pourrait améliorer le profil de risque global de la région, et du potentiel de reconstruction en Syrie, au Liban, à Gaza, et plus tard en Cisjordanie».

Les pays du Golfe ont notamment bénéficié de la hausse de la production pétrolière

«Mais cela ne fait pas partie du scénario de base à ce stade et il faut attendre de voir comment cela va se développer», a-t-il ajouté. Pour l'heure, la priorité est d'évaluer les dégâts à Gaza et les besoins d'urgence et de reconstruction, avec l'aide de l'ONU et la Banque mondiale, a souligné Jihad Azour.

Selon lui, les besoins de financement sont également «immenses» dans d'autres pays affectés par les conflits, comme le Yémen et le Soudan, en raison de la baisse des aides internationales. ■

Non aux ouvertures le dimanche

Genève ► Le syndicat Unia a adopté une résolution contre «les projets de déréglementation du travail dominical». En ligne de mire, la refonte prochaine de la loi cantonale, imposée par le Tribunal fédéral (TF), mais aussi le projet fédéral d'ouvrir douze dimanches par an.

Cette résolution a été adoptée lundi soir, en assemblée générale, par des membres du syndicat travaillant dans la vente et les branches connexes, comme la sécurité, le transport et le nettoyage. A cette occa-

sion, les travailleurs ont créé un comité contre les ouvertures dominicales.

Le TF a récemment jugé que la loi genevoise sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM) viole le droit supérieur. En cause, la disposition qui conditionne les ouvertures le dimanche à l'existence d'une convention collective de travail (CCT) étendue. Au vu d'une révision prochaine de la loi, le Conseil d'Etat a annulé mercredi la votation de fin novembre sur l'ouverture deux dimanches par an. **ATS**

Die SP will Subventionen für den Mittelstand

Die Linken lancieren wieder eine Initiative zu den Krankenkassenprämien – die reichsten 15 Prozent sollen für alle anderen zahlen

FABIAN SCHÄFER

Was die Zuwanderung für die SVP ist, sind die Krankenkassenprämien für die SP: Beide Themen sind parteipolitisch derart verlockend, dass es schwierig ist, die Finger davonzulassen. Die SP schlägt nun aber ein besonders hohes Tempo an. Eben erst ist ihre Prämien-Entlastungs-Initiative, die mehr Unterstützung für Haushalte mit tieferen Einkommen forderte, an die Urne gekommen. Das Stimmvolk hat sie mit 55 Prozent abgelehnt. Seither sind ein Jahr und vier Monate vergangen.

Und schon präsentiert die Partei die nächste Initiative zum gleichen Thema. Sie soll am Parteitag vom Samstag lanciert werden, die Zustimmung ist Formalsache. Der Entwurf des Initiativtextes liegt vor, und das Begehrten hat auch bereits einen Namen: Prämien-Rabatt-Initiative. Im Vergleich mit früheren Anläufen ist sie auf maximale Klarheit und Mehrheitsfähigkeit getrimmt.

Die Forderung lässt sich in einem Satz zusammenfassen: Die «reichsten» 15 Prozent sollen den Rest der Bevölkerung querfinanzieren. Sie müssten zusätzlich zu ihren eigenen Krankenkassenprämien Monat für Monat neuartige «Zuschläge» bezahlen. Mit diesem Geld würde der Bund die Prämienbelastung der anderen 85 Prozent durch «Rabatte» reduzieren.

Aufschlag für Ermotti

Der neue Umverteilungstopf soll zum bestehenden System der Prämienverbilligung hinzukommen, von dem gut ein Viertel der Bevölkerung profitiert. Somit würde die SP-Initiative den Anteil der Haushalte mit subventionierten Prämien von gut 25 auf 85 Prozent ausweiten. Der gesamte Mittelstand müsste von den Spitzenvverdienern alieniert werden.

Mit anderen Worten: Setzt sich die SP durch, wird die Sozialpolitik weit über die unteren Einkommensgruppen hinaus ausgedehnt. Die Partei verhehlt das auch gar nicht. In den Unterlagen zur Initiative schreibt sie explizit, die steigende Prämienlast bringe «weite Teile des Mittelstands in Nöte». Diese Haushalte fallen heute aus SP-Sicht «durch die Maschen», weil sie zu viel verdienen, um eine Prämienverbilligung zu erhalten.

Wer künftig genau wie viel bezahlen müsste oder erhalten würde, lässt der Initiativtext offen. Klar ist, dass die Zuschläge und Rabatte von der wirtschaftlichen Leistungsfähigkeit abhän-



ILLUSTRATION SIMON TANNER / NZZ

gig sein sollen, primär also von den versteuerten Einkommen. Über das genaue Ausmass und die konkrete Umsetzung müsste nach Annahme der Initiative das Parlament entscheiden. Die SP will nach dem Grundsatzentscheid des Parteitags ein Konzept er-

SP setzt auf Abzocker-Mentalität der Bürger

Kommentar auf Seite 20

arbeiten, das auch zur Höhe der Beiträge konkrete Vorschläge enthält.

«Sicher ist, dass die Rabatte eine substanzielle Entlastung bewirken müssten, sonst wäre dem Volkswillen nicht Genüge getan», betont Mattea Meyer, die Co-Präsidentin der SP. Als Beispiel nennt sie diese Grössenordnung: Eine alleinstehende Person mit 60 000 Franken Einkommen könnte mit einem Rabatt von bis zu 2400 Franken im Jahr rechnen.

Im Umkehrschluss würde auch die Mehrbelastung der 15 Prozent, von

denen das Geld kommen soll, substanziell ausfallen. Laut Meyer soll jedoch der Zuschlag, den diese Personen bezahlen müssten, zusammen mit der Prämie in keinem Fall mehr als 5 Prozent des Einkommens betragen. «Gemessen an den extremen Löhnen dieser Superreichen ist das verkraftbar», so Meyer. Zahlreiche Haushalte mit mittleren Einkommen müssten einen grösseren Teil für die Krankenkasse ausgeben.

Eine Obergrenze soll verhindern, dass die Zuschläge übermäßig ausfallen. Meyer skizziert die Vorstellungen der SP so: «Der UBS-Chef Sergio Ermotti beispielsweise müsste mit seinem Einkommen von fast 15 Millionen Franken vielleicht einen Zuschlag von bis zu 3000 Franken pro Monat bezahlen.» Die genaue Höhe der Obergrenze müsste ebenfalls das Parlament definieren.

Ein zentraler Punkt hingegen steht fest: Laut Meyer sollen die Rabatte und Zuschläge landesweit einheitlich sein – unabhängig von der Höhe der Prämien in den einzelnen Kantonen. Wer ein bestimmtes Einkommen hat, bezahlt oder erhält überall im Land gleich viel. Das

mag banal klingen, macht die Initiative aber regionalpolitisch interessant. Sie würde nicht nur eine zusätzliche Umverteilung zwischen hohen und tiefen Einkommen bewirken, sondern auch zwischen den Landesteilen. Die Vorgabe, dass die wohlhabendsten 15 Prozent die anderen 85 Prozent querfinanzieren müssen, würde für die Schweiz als Ganzes gelten. Aber bekanntlich sind die Reichen geografisch alles andere als gleichmässig verteilt.

Ein neuer Transferkanal

Das bedeutet, dass in Kantonen wie Zug, Schwyz, Nidwalden oder Zürich, wo der Anteil der Spitzenvverdiener relativ gross ist, mehr als 15 Prozent der Bevölkerung einen Zuschlag bezahlen müssten. Am anderen Ende könnten sich in Kantonen wie Jura, Wallis, Uri oder Neuenburg mehr als 85 Prozent auf einen Rabatt freuen. Ausserhalb des nationalen Finanzausgleichs entstünde ein neuer Transferkanal, über den namhafte Beträge von Kantonen mit vielen guten Steuerzahlern zu den anderen flössen.

Fragt sich noch, wer zu den obersten 15 Prozent gehört und Zuschläge bezahlen müsste. Geht man vom Einkommen aus, erlaubt die Steuerstatistik eine grobe Schätzung: Ehepaare gehören zu dieser Gruppe, wenn ihr steuerbares Einkommen beim Bund ungefähr 140 000 Franken oder mehr beträgt. Alleinstehende müssten wohl ab 70 000 Franken Zuschläge bezahlen.

Die SP rechtfertigt ihre erneute Initiative damit, dass die Prämien «das Sorgenthema Nummer eins» seien. Allerdings gibt es zurzeit wenige Anzeichen für eine Notlage. Im jüngsten Gesundheitsmonitor sagte ein knapper Drittel der Befragten, die Bezahlung der Prämien sei für sie dauerhaft oder gelegentlich ein Problem. Das ist ein relativ tiefer Wert. In den 27 Jahren, in denen er erhoben wird, lag er meistens höher, zeitweise gar bei 50 Prozent.

Für jene Haushalte, die es am nötigsten haben, ist zudem Linderung in Sicht: Ab 2026 gelten für die Kantone strengere Vorgaben bei der Prämienverbilligung, sie müssen Mindestbeiträge bezahlen und Sozialziele definieren. So sieht es der Gegenvorschlag vor, den das Parlament vergangenes Jahr beschlossen hat, um die jüngste Prämieninitiative der SP zu bekämpfen.

Der SP reicht das nicht. Sie moniert, die Finanzierung der Gesundheitskosten sei unsozial, weil die Prämien nicht nach Einkommen abgestuft seien. Allerdings machen die Prämien nur einen Teil der gesamten Finanzierung aus. Einen ähnlich grossen Beitrag leisten die Kantone mit Steuergeldern, bei denen die Umverteilung von Reich zu Arm via Progression uneingeschränkt spielt.

Entscheidend ist die Gesamtbilanz. Der Bund lässt regelmässig Analysen zur Prämienverbilligung erstellen, die umfassende Auswertungen liefern. Sie zeigen, dass die Umverteilung von höheren zu tieferen Einkommen im Gesundheitswesen bereits heute stark ist.

Dies gilt vor allem dann, wenn man auch berücksichtigt, dass Haushalte mit tieferen Einkommen sowie Pensionierte mehr Gesundheitsleistungen benötigen. So gesehen sind laut der jüngsten Analyse die unteren 50 Prozent der Haushalte Nettoempfänger. Für die Gruppen in der Mitte und leicht darüber ist die Bilanz mehr oder weniger ausgeglichen. Die oberen 20 Prozent sind deutliche Nettozahler.

Aber politisch zählen andere Prozentzahlen: jene bei der Abstimmung. Ab Anfang 2026 will die SP Unterschriften für ihre neue Initiative sammeln. Sie könnte etwa 2030 an die Urne kommen.

Le conflit entre assureurs privés et médecins s'éternise

Santé Cliniques et caisses se sont accordées sur un système tarifaire pour le remboursement des interventions en privé. La faîtière des médecins dénonce une mesure de contrainte.

Aurélie Toninato Textes

Martin* est doublument inquiet. D'une part parce que son fils doit prochainement subir une opération sous anesthésie générale, et d'autre part parce qu'il ne sait pas s'il devra payer de sa poche une partie des plusieurs milliers de francs de cette intervention. Le quadragénaire a pourtant souscrit une complémentaire. «Mais l'assureur nous a récemment annoncé que les honoraires du spécialiste que nous avons choisi – l'un des rares à pratiquer cet acte à Genève – ne seraient peut-être pas remboursés s'il n'avait pas signé une certaine convention tarifaire...»

Martin fait les frais d'un conflit impliquant assureurs, cliniques et médecins genevois, qu'on annonçait pourtant en voie d'être réglé avant l'été. En réalité, le bras de fer se poursuit. L'avocat genevois Marc Balavoine représente à ce jour 382 assurés concernés par cette problématique et reçoit encore de nouvelles demandes. «Une douzaine d'actions en justice sont en cours de dépôt auprès de la Chambre des assurances sociales de Genève», indique-t-il.

Ce conflit sur le remboursement des hospitalisations en privé et en semi-prisé a pris forme après que la FINMA – l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers – a demandé aux assureurs de vérifier leurs contrats avec les fournisseurs de prestations, pour obtenir plus de transparence dans la facturation.

Par la suite, certaines caisses complémentaires ont déclaré refuser de payer les honoraires des médecins lors d'une hospitalisation en privé ou en semi-prisé, arguant que le modèle tarifaire utilisé par l'Association des médecins de Genève (AMGe) était «non conforme aux exigences de la FINMA».

Le patient s'exposait alors à devoir payer un solde s'il voulait être soigné en établissement privé. Les cliniques ont accusé une baisse de fréquentation, de nature à menacer leur activité. Après des mois de discussions, l'AMGe a accepté ce printemps d'utiliser un autre système tarifaire, baptisé Medicalculis, mais de manière transitoire et à certaines conditions.

Liberté d'adhésion

Puis, en juin, quatre cliniques genevoises – Granettes et Colline, du groupe Hirslanden, Générale-Beaulieu et La Tour – ont annoncé avoir conclu des accords avec les principales caisses du canton, de nature à lever les restrictions de prise en charge. «Or, dans les faits, rien n'était vraiment réglé puisque, début octobre, toutes les cliniques et tous les assureurs n'avaient pas encore signé de contrats... et donc les remboursements se font encore de manière aléatoire», dénoncent Michel Matter et Antonio Pizzoferrato, président et secrétaire général de l'AMGe.

Vincent Michellod, président de Genève Cliniques et directeur



Le bras de fer tripartite impliquant assureurs, cliniques et praticiens du canton, qu'on annonçait pourtant en voie d'être réglé avant l'été, se poursuit. Laurent Guiraud

«La FINMA a demandé, de manière légitime, un cadre plus transparent pour la facturation. Sauf que les assureurs ont saisi cette occasion pour revoir nos tarifs à la baisse.»

Michel Matter
Président de l'AMGe

de la Clinique Générale-Beaulieu, reconnaît que plusieurs mois ont été nécessaires pour formaliser ces accords mais que, depuis une dizaine de jours, «tout est prêt pour utiliser Medicalculis. Des contrats ont été signés avec trois principaux assureurs privés du canton – CSS, Helsana et Concordia – et le seront avec les autres ces prochaines semaines. Par ailleurs, la plateforme Medicalculis est mise à disposition de nos médecins, ils restent libres d'y ad-

«Nous avons besoin d'une solution rapide pour que nos patients puissent être traités sans surcoûts et pour la pérennité de nos établissements.»

Vincent Michellod
Président de Genève Cliniques et directeur de la Clinique Générale-Beaulieu

hérer ou non.» C'est là où le bâtonne. Il manque une composante essentielle dans l'équation pour que le conflit soit réellement pacifié: les médecins. Or, ils ne sont pas tous prêts à accepter ce système. Pour expliquer ces réticences, Michel Matter rappelle d'abord que les médecins ont été exclus de l'accord tripartite entre assureurs, cliniques et Medicalculis.

«Les montants des prestations ont été convenus entre eux, on constate parfois un différen-

tiel de 40%, voire plus, selon les actes par rapport à notre système tarifaire, poursuit le président. C'est une attaque claire à notre indépendance.»

Pour appliquer Medicalculis, l'AMGe avait pourtant posé comme préalable que les prix négociés garantissent une neutralité du revenu par rapport à 2024. «La FINMA a demandé, de manière légitime, un cadre plus transparent pour la facturation, rappelle Michel Matter. Sauf que les assureurs ont saisi cette occasion pour revoir nos tarifs à la baisse alors qu'ils n'ont pas augmenté depuis 2012. C'est intolérable.» Et Alexis Bonvin, président de l'association des orthopédistes, d'assurer: «Ce combat contre les assureurs est complètement asymétrique.»

Ensuite, le référentiel du système tarifaire serait incomplet, selon l'AMGe. «À l'origine, il a été élaboré pour les besoins spécifiques d'une clinique zurichoise, rappelle son président. Il n'est pas adapté à la réalité genevoise et ne permet pas à certains spécialistes de facturer tous les soins prodigues.»

Ce serait le cas en gynécologie obstétrique, selon Jean Locher, président de leur association. «À Genève, nous avons un plateau technique qui permet

des interventions de pointe, ce que Zurich n'a pas!»

En orthopédie, «il y a du négatif comme du positif, résume Alexis Bonvin. Mais le catalogue est incomplet, nous avons soumis des propositions pour l'étoffer, sans obtenir de retours.» Enfin, la faîtière des pédiatries aussi est vent debout, contre un référentiel «qui ne reconnaît pas le travail effectué.»

Un modèle qui fonctionne

La CSS soutient pourtant que ce système est appliqué «avec succès» depuis 2023 en Suisse alémanique. Et Vincent Michellod d'ajouter qu'il est aussi fonctionnel dans le canton de Vaud: «Il n'y a plus qu'à Genève que cette problématique perdure! Aujourd'hui, nous avons besoin d'une solution rapide pour que nos patients puissent être traités sans surcoûts et pour la pérennité de nos établissements.»

Ce n'est probablement pas un problème d'adéquation du modèle, mais plutôt de rémunération, ajoute-t-il. «Les prix négociés sont nettement supérieurs aux tarifs en vigueur dans la région zurichoise. On ne peut toutefois pas exclure que, pour certaines disciplines, ils représentent une baisse par rapport aux prix historiques pratiqués à Genève.»

Chaque clinique ayant négocié de son côté avec les assureurs, faut-il s'attendre à des tarifs différenciés pour un même acte? Vincent Michellod répond qu'elles ont négocié les conditions-cadres nécessaires à l'usage du tarif, «mais le prix fait l'objet d'une proposition individuelle de l'assureur au médecin. Il est très peu probable qu'un même assureur propose des prix différenciés pour un même geste.»

Risque d'exclusion

Sans adhésion du médecin à Medicalculis, le remboursement de ses prestations n'est donc pas garanti pour le patient. La CSS le dit clairement: «Tant que les médecins facturent leurs prestations conformément à ce système, nous prenons en charge tous les coûts. Après un délai d'adhésion d'environ trois semaines, aucune garantie de prise en charge ne sera plus accordée aux médecins non affiliés. Chaque médecin aura toutefois la possibilité de souscrire à tout moment à Medicalculis.»

Tous les assureurs ne sont pas si limpides: ainsi, Helsana répond que «le remboursement dépend à chaque fois de la situation contractuelle du patient et de son produit d'assurance». Un patient dont le médecin n'a pas adhéré peut-il espérer être remboursé? «Malheureusement, on ne peut pas vous donner une réponse plus précise.»

La pression repose donc désormais sur les épaules des médecins. Formellement, ils ne sont pas obligés d'adhérer à Medicalculis. Mais refuser ce système, c'est prendre le risque de s'exclure du marché.

* Prénom d'emprunt

SWICA tourne le dos au système genevois

Les assurés de Groupe Mutual, Assura et SWICA, semblaient jusque-là être épargnés par ce conflit, ces trois caisses ayant accepté le système tarifaire de l'AMGe. Mais il y a quelques jours, SWICA a annoncé avoir signé un accord avec les cliniques genevoises et rembourser les prestations «dès lors que le médecin accepte le modèle

Medicalculis. Dans le cas contraire, c'est le tarif maximal qui s'applique.» La caisse ne reconnaît donc plus le système genevois. Dès lors, que se passe-t-il si un médecin facture selon le tarif AMGe? «Nous paierons intégralement la facture, à condition que le prix soit inférieur ou égal au tarif maximal, répond Car-

men Hunkeler, chargée de communication. C'est-à-dire un prix basé sur celui que nous payrons si un fournisseur de prestations comparable, situé dans la même région et doté d'un contrat conforme aux prescriptions des autorités, le facturait. Dans l'éventualité où le prix serait plus élevé, l'assuré devra prendre en charge la différence.»

La Jeunesse socialiste souhaite imposer les successions des grandes fortunes au bénéfice du climat

UNE TAXE COMME REMÈDE?



BALZ RIGENDINGER, SWISSINFO

Initiative ► Le 30 novembre, les Suisses voteront sur une initiative populaire qui entend instaurer un impôt fédéral sur les très grandes successions et donations. Objectif affiché: financer des mesures climatiques ambitieuses tout en faisant contribuer davantage les ultra-riches. Mais le projet, porté par la Jeunesse socialiste suisse, divise largement. L'essentiel de la votation en 6 points.

1 Que demande l'initiative?

Le texte vise à la création d'un nouvel impôt fédéral qui s'appliquerait sur les successions et les donations des très grosses fortunes en Suisse. Concrètement, une taxe de 50% serait appliquée au moment où une personne lègue ou fait don à ses descendants de plus de 50 millions de francs. La taxe ponceunera uniquement la somme qui dépasse ces 50 millions.

Exemple: une personne lègue 200 millions de francs. Sur cette somme, 50 millions sont exonérés et 150 millions sont imposés à 50%. Au final, l'Etat percevra 75 millions, tandis que les héritiers recevront 125 millions. Les donations préalables seraient aussi prises en compte, afin d'éviter que l'on puisse échapper à l'impôt en léguant sa fortune avant son décès.

Les recettes ainsi générées seraient utilisées «pour lutter contre la crise climatique de manière socialement juste et pour permettre la transformation de l'ensemble de l'économie nécessaire à cet objectif». Deux tiers de la somme reviendraient à la Confédération, un tiers aux cantons.

2 Qui serait concerné?

Selon les estimations du Conseil fédéral, quelque 2500 personnes disposent d'un patrimoine de plus de 50 millions de francs en Suisse. Ensemble, ces fortunes représentent près de 500 milliards de francs. Mais ce sont surtout les quelque 300 ménages dont le patrimoine dépasse les 200 millions qui seraient concernés, selon une étude menée par l'université de Lausanne.

La Suisse compte, selon le magazine *Bilanz*, 152 milliardaires. Avec 17 milliardaires par million d'habitants, elle détient le taux le plus élevé au monde.

3 Qu'en est-il actuellement?

En matière d'impôts sur les successions, la situation en Suisse est extrêmement hétérogène. Jusqu'ici, ce prélèvement est du ressort des cantons; tous



Les 2500 personnes disposant d'un patrimoine de plus de 50 millions de francs en Suisse sont dans le viseur des jeunes socialistes. KEYSTONE

sauf Obwald et Schwytz en pré-lèvement un.

Dans la plupart des cantons, les descendants directs sont exemptés d'impôts ou bénéficient de franchises élevées avant de devoir payer quoi que ce soit. Appenzell Rhodes-Intérieures, Vaud et Neuchâtel font toutefois exception.

Les successions sont ainsi taxées à un taux relativement bas de quelque 1,6% en moyenne dans les cantons. Cette situation n'a pas toujours existé. «Les patrimoines et les successions ont été considérablement soulagés sur le plan fiscal au cours des trois dernières décennies», indique une étude de l'université de Lausanne.

Un impôt fédéral sur les héritages de plusieurs millions de francs a déjà été envisagé en 2015. Cet argent devait alors servir à financer l'AVS. L'idée émanait du Parti évangélique, du Parti socialiste et des

Vert·es. Une très large majorité du peuple – 71% – et l'ensemble des cantons avaient rejeté cette initiative.

4 Quel est le niveau de taxe?

Les grandes fortunes seront taxées de manière encore plus hétérogène, sachant que l'impôt sur la fortune est une affaire cantonale et communale. La Confédération ne s'en mêle pas. L'impôt sur la fortune est prélevé si le patrimoine excède un montant déterminé. Dans certains cantons, ce montant est fixé à 100 000 francs, dans d'autres à un million. Dans la plupart des cantons, le taux est ensuite progressif. Plus le patrimoine est élevé, plus le taux d'imposition l'est aussi.

Résultat: les 10% les plus riches parmi les personnes fortunées paient 86% environ de l'impôt sur la fortune. En 2022, il a rapporté 9 milliards de francs aux cantons et aux

communes, soit un dixième de leurs recettes totales.

Dans le cadre d'une étude, les économistes de l'EPFZ ont calculé la charge fiscale d'André Hoffmann, héritier de Roche. Sa fortune est estimée à 2,6 milliards de francs. Selon l'analyse de l'EPFZ, André Hoffmann paie quelque 20 millions de francs d'impôts par an dans le canton de Vaud.

La Suisse dispose d'un «impôt minimal pour les riches», écrit le Centre de recherche conjoncturelle de l'EPFZ. La tranche de la population la plus riche visée par l'initiative contribue ainsi déjà aux recettes fiscales.

Cela dit, la Suisse reste considérée comme un paradis fiscal pour les plus fortunés. Ceci en raison du faible taux d'imposition pratiqué par certains cantons et des forfaits fiscaux offerts à quelques milliers de super-riches venus de l'étranger.

5 Quels arguments pour?

Selon la Jeunesse socialiste, les riches produisent plus de CO₂ du fait de leur style de vie. Ils doivent donc payer davantage pour la protection du climat, selon le principe du pollueur-payeur. «Pour atteindre les objectifs climatiques ambitieux en 2050, quelque 11 milliards de francs devraient être investis par an en Suisse», argumentent-ils.

Aujourd'hui, la Confédération dispose de quelque 2 milliards de francs par an pour financer des mesures qui contribuent à cet objectif. Ces fonds proviennent surtout de taxes liées à la consommation sur les combustibles, les carburants et l'électricité.

«Les super-riches ont généralement leur fortune par l'exploitation des humains et de la nature. Il est temps qu'ils passent à la caisse pour leurs crimes climatiques», estime Nathalie Ruoss, vice-présidente de la Jeunesse socialiste suisse.

«Ces 20 dernières années, la fortune des 300 personnes les plus riches de Suisse a doublé, tandis que les salaires de la grande majorité de la population stagnent. Il s'agit là d'argent obtenu sans travail, puisque 80% de ce montant proviennent d'un héritage», appuie le comité.

Cet argent doit servir concrètement au financement de projets durables en matière de logement, de travail et de services publics. Les initiateurs tablent sur six milliards de francs de recettes supplémentaires si leur initiative passe la rampe.

francs de recettes supplémentaires si leur initiative passe la rampe.

6 Quels arguments contre?

Les opposants, et parmi eux la Confédération, font un autre calcul. Si l'initiative de la Jeunesse socialiste était acceptée, entre 2,5 et 5 milliards de francs supplémentaires seraient collectés en impôts, selon les estimations de l'université de Lausanne.

Mais cela uniquement si tout le monde reste en Suisse. Les opposants craignent en effet que super-riches et entrepreneurs n'exportent leur lieu de résidence. «Au final, l'initiative pourrait même entraîner une diminution des recettes fiscales.

«Les super-riches ont généralement leur fortune par l'exploitation des humains et de la nature. Il est temps qu'ils passent à la caisse pour leurs crimes climatiques», estime Nathalie Ruoss, vice-présidente de la Jeunesse socialiste suisse.

«Ces 20 dernières années, la fortune des 300 personnes les plus riches de Suisse a doublé, tandis que les salaires de la grande majorité de la population stagnent. Il s'agit là d'argent obtenu sans travail, puisque 80% de ce montant proviennent d'un héritage», appuie le comité.

En définitive, le nouvel impôt sur les successions et les donations rapporterait seulement entre 100 et 650 millions de francs, disent ces estimations.

Les principaux concernés font aussi remarquer que leur fortune est en grande partie investie dans leurs entreprises.

AUCUNE EXCEPTION

L'initiative sur les successions comporte des zones d'ombre et soulève des questions juridiques.

L'initiative de la Jeunesse socialiste ne prévoit aucune exception, ni pour le conjoint survivant ou les descendants, ni pour les dons faits aux pouvoirs publics ou aux organisations d'utilité publique.

Les successions et les donations seraient par ailleurs imposées dès l'acceptation de l'initiative. Ainsi, si une personne décède le jour

du oui, sa succession et ses donations seront soumises au nouvel impôt fédéral.

L'initiative exige aussi de la Confédération qu'elle prenne des mesures pour éviter que l'impôt ne soit pas payé, par exemple en quittant la Suisse. Elle ne précise toutefois pas comment.

Une question reste donc ouverte: les super-riches pourraient-ils être poursuivis après avoir quitté la Suisse? Les tribunaux pourraient sans doute devoir trancher la question en cas d'acceptation. SWISSINFO

Nicolas Walder reprend le Territoire mais cède les SIG

GENÈVE Pas de révolution de palais au gouvernement du canton. Le nouveau venu écologiste hérite du département laissé vacant par Antonio Hodgers, délesté de la tutelle sur les Services industriels, qui sont transférés à Delphine Bachmann

THÉO ALLEGREZZA

Deux séances de discussion pour une annonce moins de 48 heures après l'issue du scrutin. A Genève, le Conseil d'Etat a dévoilé hier peu avant midi la répartition des dicastères à la suite de l'élection de Nicolas Walder. L'écologiste reprend le Territoire, le département sur lequel son collègue de parti démissionnaire Antonio Hodgers aura régné durant douze ans. Les Vert-e-s gardent ainsi la main sur l'aménagement, un enjeu clé dans cette ville-canton qu'est Genève. Ils l'avaient revendiqué publiquement. «Je suis très satisfait», réagit Nicolas Walder.

Cela étant, ce vaste département de plus d'un millier de collaborateurs ne sera pas remis «tel quel» au nouvel arrivant. La politique publique de l'énergie est transférée vers le Département de l'économie et de l'emploi (DEE), dirigé par la centriste Delphine Bachmann. «Un secteur clé pour l'économie et ses conditions-cadres, dont l'enjeu est de garantir la sécurité et la diversité de l'approvisionnement énergétique», fait valoir le communiqué de presse, selon qui «ce transfert fait également sens avec la stratégie économique» présentée en août.

Rééquilibrage aux SIG

De taille modeste, le DEE se voit agrémenter de l'Office cantonal de l'énergie, mais aussi de la tutelle des Services industriels de Genève (SIG), qui font face à une succession de crises ces dernières années. Une manière de rééquilibrer la gouvernance de l'institution. La régie publique fait régulièrement l'objet de critiques pour être devenue l'apanage des Vert-e-s depuis que l'ex-conseiller d'Etat écologiste Robert Cramer a pris la tête du conseil d'administration en 2023. «Il fallait un certain rééquilibrage», reconnaît Nicolas Walder. «Mon rôle sera de mettre en œuvre les actions qui s'imposent pour restaurer la confiance», réagit pour sa part Delphine Bachmann.

Pour le reste, le périmètre du DT reste inchangé. Il continuera de piloter plusieurs politiques publiques: l'aménagement, le logement, le patrimoine, l'environnement et même l'agriculture, que certains envoyait déjà au DEE afin de permettre à sa ministre centriste de renouer avec un monde paysan qui a largement voté pour l'UDC Lionel Dugerdil lors de l'élection complémentaire.

L'Office cantonal des bâtiments, chargé de la gestion et de l'entretien de l'imposant parc immobilier de l'Etat, demeure également dans la structure du DT. Tout comme les prérogatives liées au Grand Genève, qui semblaient pourtant promises à Pierre



«Il fallait un certain rééquilibrage»

NICOLAS WALDER, ÉLU AU CONSEIL D'ETAT GENEVOIS

Maudet. «La stabilité et l'équilibre des politiques publiques ont été au cœur des échanges», relève encore le Conseil d'Etat.

Deux anciens et c'est tout

Aucun des ministres en poste n'a donc souhaité «changer d'air». Ils en auraient eu la possibilité en faisant jouer leur ancienneté, critère important sinon décisif dans la discussion informelle sur la répartition des dicastères. Mais un revirement à mi-législature comporte sa part de risque. Exception faite de la PLR Nathalie Fontanet (Finances) et du socialiste Thierry Apothéloz (Cohésion sociale), tous les conseillers d'Etat n'ont découvert leur département qu'en 2023.

Des velléités de changement ont été prêtées à ceux qui ont connu un début de législature compliqué: la PLR Anne Hiltbold au Département de l'instruction publique (DIP) et la socialiste Carole-Anne Kast à la Sécurité. Mais ces deux-là ont manifestement décidé d'«assumer» leur rôle, comme le pronostiquait lundi le président du PS genevois, Thomas Wenger, à propos de sa magistrature.

À la tête du Département des institutions et du numérique (DIN), Carole-Anne Kast devra s'atteler à ramener un peu de sérénité au sein de l'Office cantonal de la détention, en proie à des crises successives. Elle devra aussi répondre aux critiques qui montent après plusieurs interventions contestées de la police. Quant à Anne Hiltbold, elle a lancé d'importantes réformes aux différents échelons du DIP (l'horaire continu à l'école primaire, neuvième année hétérogène au cycle d'orientation, nouvelle mouture de la maturité gymnasiale). Il s'agira de les mettre en œuvre.

L'arrivée d'un nouveau membre permettra-t-elle d'insuffler une nouvelle dynamique bienvenue à ce Conseil d'Etat? Un premier obstacle se présente dès cet automne: faire adopter avant la fin de l'année le budget 2026, déficitaire de 400 millions de francs à ce stade. Second obstacle: mettre sur pied un plan d'économies. Le gouvernement s'y est engagé pour le printemps 2026. ■

Un bâtiment universitaire va s'élever sur le site des Vernets

Aménagement Destiné à accompagner la croissance des effectifs étudiants, ce projet emblématique, sur la rive gauche de l'Arve, marque une étape majeure dans le développement du campus.

«Moderne, durable et ouvert sur la ville»: c'est ainsi que l'Université de Genève (UNIGE) décrit son futur bâtiment de Quai Vernets, dont la première pierre, sous la forme d'une capsule temporelle, a récemment été posée.

Destiné à accompagner la croissance des effectifs étudiants (+17 % au niveau national d'ici à 2033, selon l'Office fédéral de la statistique), ce projet emblématique, sur la rive gauche de l'Arve, marque «une étape majeure dans le développement du campus», rapporte l'UNIGE dans un communiqué.

Avec ses quatorze étages, sa toiture végétalisée et son ouverture sur le futur parc de l'esplanade des Vernets, il accueillera, dès 2029, la Faculté d'économie et de management ainsi que celle des sciences de la société. Plus de 3000 étudiants et 500 collaborateurs devraient y trouver «un cadre d'étude et de recherche moderne», toujours selon les mots de l'UNIGE.

Érigé sur un ancien terrain militaire et partie intégrante du projet Quai Vernets, l'édifice signale «une nouvelle étape du développement du campus universitaire. En plus de répondre aux besoins actuels et futurs des étudiantes et étudiants, comme



Image du futur édifice de Quai Vernets. DR

des chercheuses et chercheurs, il contribuera à affirmer l'identité de l'UNIGE de part et d'autre de l'Arve», se réjouit Audrey Leuba, rectrice de l'UNIGE.

Miroir du canton»

«L'UNIGE n'est pas un monde à part: c'est un miroir du canton, de sa vitalité, de sa diversité. Ici,

la recherche éclaire nos choix; là, la formation nourrit l'économie locale et fait grandir les talents qui feront la Genève de demain», estime Anne Hiltbold, conseillère d'État chargée de l'Instruction publique, de la Formation et de la Jeunesse à Genève.

Une chose est sûre: cette réalisation sur le quai des Vernets



Pose de la première pierre avec, au centre, Audrey Leuba et Anne Hiltbold. DR

s'inscrit dans l'important projet de renouvellement urbain Praille-Acacias-Vernets (PAV), qui prévoit la réalisation de neuf nouveaux quartiers, dont celui de Quai Vernets. Il est intégré à la stratégie immobilière de l'UNIGE, qui prévoit également la construction du Centre des sciences physiques et mathéma-

tiques, à l'horizon 2032, au quai Ernest-Ansermet.

Le logement étudiant est un autre axe prioritaire de cette stratégie, «avec une centaine de chambres supplémentaires construites au sein du futur quartier de l'Etoile d'ici à 2028, en collaboration avec la Fondation pour le logement étudiant, an-

nonce l'UNIGE. S'y ajouteront, en 2028 également, les 500 logements prévus à Pinchat.»

Mis à disposition par la Fondation Hans Wilsdorf, le nouvel édifice de Quai Vernets sera réalisé par Losinger Marazzi SA, sous la maîtrise d'ouvrage de Swiss Life.

Laurence Bézaguet

LinkedIn, réseau professionnel devenu réseau social

CARRIÈRE Comme en témoignent des publications qui suivent les élections de ce week-end en Suisse, tout le monde ou presque est désormais sur la plateforme. Pour y échanger, bien au-delà du travail, sur des considérations politiques et privées. Décryptage

JULIE EIGENMANN

LinkedIn est-il devenu un réseau généraliste? Après les élections de ce week-end en Suisse, la question se pose d'autant plus, alors que les publications liées aux résultats, de politiciens ou simples citoyens, se multiplient. L'évolution du réseau professionnel vers le partage de contenus plus personnels est observable et rapportée depuis plusieurs années. Mais si le réseau semblait il y a peu encore très policé et peu bavard, les débats sur des thèmes très divers y sont aujourd'hui légion.

En Suisse, LinkedIn est le réseau social numéro 1 en nombre d'utilisateurs actifs en 2025: 4,9 millions, devant Instagram (3,7 millions) et Facebook (3,05 millions), selon des chiffres de Statista. «C'est devenu un réseau complètement mainstream, bien au-delà de sa vocation d'origine de réseau professionnel, observe Blaise Reymondin, spécialiste en numérique. On voit de plus en plus de posts à caractère politique, ce qui est assez logique: la plateforme conserve une connotation de sérieux où les débordements sont moins fréquents que sur d'autres réseaux.»

Indispensable mais moins qualitatif?

L'évolution de LinkedIn l'a rendu plus indispensable que jamais: aucun recruteur, personne à la recherche d'un travail ou de visibilité ne peut vraiment s'en passer, affirme Charlotte Vitoux, fondatrice du cabinet de recrutement Studio Platon. Et pourtant, cela va de pair avec une baisse de qualité, estime-t-elle. «Il y a parfois un côté un peu café du commerce, le réseau est moins pointu qu'il ne l'était auparavant. Tout le monde prend part au débat, mais sans forcément être expert de ce dont il parle. C'est peut-être aussi un effet du télétravail, avec moins d'interactions humaines en présentiel. Il y a également depuis 2025 un algorithme qui valorise davantage les likes et les commentaires.»

Le côté mise en valeur de soi sur ce réseau, qui a aussi pris de l'ampleur, est le reflet du mélange croissant entre vie privée et vie professionnelle, note-t-elle également. Et pourtant, elle qui bénéficie de formations LinkedIn en étant recruteuse rappelle que le réseau social recommande certaines règles à respecter en termes de contenus, à savoir «la règle 4-1-1: quatre publications doivent être éducatives ou informatives (sectorielles, conseils, tendances, etc.). Une publication doit être une promotion discrète (une étude de cas ou une mention subtile de votre produit/service) et une publication doit être une promotion directe (un argumentaire de vente, une annonce de produit ou une offre).»

«Il y a désormais différents «corridors» de contenus sur LinkedIn», observe aussi Thomas Portenseigne, responsable marketing et communication pour Manpower Suisse. Le cabinet de recrutement a mis en place des formations pour savoir comment utiliser au mieux ce réseau. «Il y a le «couloir» plus classique où les entreprises, par exemple, publient des contenus très «corporate». Mais aussi celui où sont mises en avant des choses plus personnelles, qui ont trait aux valeurs, aux passions. Il y a enfin les posts en lien avec des sujets qui font réagir, un directeur d'entreprise qui s'exprime sur l'apprentissage du français en Suisse alémanique, par exemple, permettant de se positionner, d'affirmer ce en quoi on croit. C'est une façon de générer des conversations et de se construire un réseau de cette manière.»

Des indications pour les recruteurs

Les posts plus personnels peuvent être un moyen pour les candidats de montrer qui ils sont, poursuit Thomas Portenseigne, «et pour l'entreprise d'avoir un premier aperçu de la personne à qui elle a affaire, de voir si ses valeurs correspondent avec celles de l'entreprise.»

4,9

En Suisse, LinkedIn est le réseau social numéro 1 en nombre d'utilisateurs actifs en 2025 avec 4,9 millions d'inscrits.

Ainsi, si la conversation n'est plus toujours professionnelle, l'aspect travail n'est jamais loin. «L'architecture de la plateforme s'articule toujours autour du CV, mais dans les faits c'est devenu un réseau d'échange d'idées et de défense de causes variées», note Blaise Reymondin. Avec quelles limites? «Le réseau comporte un important garde-fou: les utilisateurs sont tenus par leurs relations, qui sont d'abord professionnelles. Beaucoup sous-estiment cependant l'impact que peut avoir une prise de position publique sur certains sujets sensibles, notamment face à leur hiérarchie ou à des clients.» Les écrits restent, et certains utilisateurs ne sont pas assez vigilants, abonde Charlotte Vitoux.

Interrogé sur son statut de réseau social généraliste ou professionnel et son algorithme, LinkedIn nous a répondu via le biais d'un porte-parole que «plus que jamais, les membres viennent sur LinkedIn pour trouver des informations, de la connaissance, et des actualités qui sont pertinentes pour leur vie professionnelle. Nos politiques sont conçues pour soutenir cela et incluent des exemples de ce qui est autorisé ou non au sein de notre communauté. Le fil d'actualité est conçu pour mettre en avant des conversations et des actualités qui aident les membres à rester informés.» ■